IDRA – Dossier de candidature 2022

Annexe 3 bis TRAME D'INSTRUCTION

RESIDENCE AUTONOMIE NOM DE LA STRUCTURE

Objet de la demande :

1. Structure concernée

Dénomination et adresse

2. Identification

Propriétaire	
Gestionnaire	
Propriétaire du terrain	
Capacité autorisée	
Signature du CPOM	Date de signature
Forfait autonomie	OUI – NON et montant
Forfait Soins	OUI – NON et montant
Habilitation à l'aide sociale départementale	OUI - NON
Convention APL	OUI - NON
Accueil de bénéficiaires de l'ALS	OUI - NON
Montant plafonné des loyers	

3. Caractéristiques générales

Type de projet	Construction neuve / Bâti existant / extension / transformation
Superficies envisagées (logements + espaces communs)	
Capacités envisagées (logements + espaces communs)	
Objectif, motivations du projet :	
Difficultés rencontrées, contraintes :	

IDRA Dept 58

4. environnement

Implantation géographique	
Localisation de la résidence	Urbain, rural, péri-urbain
Proximité des commerces, des services	
et des transports	
Mise à disposition d'un moyen de	
transport	
Environnement gérontologique et sanitaire à proximité	
Centre hospitalier	Oui - Non
EHPAD	Oui - Non
Service de Soins Infirmiers A Domicile	Oui - Non
Service d'aide à domicile	Oui - Non
Professionnel de santé	(à préciser) Oui - Non
EHPA	Oui - Non
Intégration dans une filière gériatrique	Oui - Non
Partenariats existants avec les	Oui – Non (préciser)
structures agissant en faveur des	
personnes âgées	
Etude de besoin sur le territoire réalisée	Oui – Non (si oui, transmettre les documents
	utiles – analyse démontrant la pertinence de
	créer des places de résidences autonomie, en
	adéquation avec les besoins identifiés en lien
	avec la commune et les acteurs du territoire)

Le contenu de cette trame peut être adapté en fonction du projet. Il est conseillé d'apporter les réponses chiffrées sous forme de tableaux.